



Championnat régional DOUBLE LETTRE

Coupe Desjardins 2010

(Classes : AA / CC)

RÈGLEMENTS ET INFORMATIONS DIVERSES

1- FORMULE DU CHAMPIONNAT

Les formules suivantes ont été retenues:

Le nombre maximum d'équipes acceptées dans chaque catégorie, est indiqué entre parenthèse

Atome CC (8) équipes, Pee Wee CC (8) équipes, Bantam CC (8) équipes, Midget CC (7) équipes.

Tournoi de type double élimination. L'ordre des équipes sera déterminé par tirage au sort lors de la réunion du **20 janvier 2010.** Les tableaux font partie intégrante de la cédule.

Pee-wee AA (2) équipes, Bantam AA (2) équipes, Midget AA (2) équipes
Tournoi 3 de 5

Les équipes locales et visiteuses sont celles indiquées sur le calendrier global des championnats.

Franc Jeu

Les échelles de point Franc Jeu sont celles acceptées par la région Bas St-Laurent pour chaque catégorie.

2- COULEUR DES CHANDAILS :

L'équipe locale joue avec son chandail blanc, et le club visiteur avec son chandail foncé.

3- DURÉE DES PARTIES :

Atome - Pee-Wee - Bantam - Midget

Une période de dix (10) minutes chronométrées et deux (2) périodes de quinze (15) minutes chronométrées. (trois (3) officiels par match, temps alloué pour les parties : 90 minutes)

Pee-wee AA

Trois (3) périodes de 15 minutes chronométrées. Trois (3) officiels par match, temps alloué pour les parties : 90 minutes.

Bantam AA – Midget AA

Deux (2) périodes de quinze (15) minutes chronométrées et une (1) période de vingt (20) minutes chronométrées, (trois (3) officiels par match, temps alloué pour les parties : 120 minutes)

Dans toutes les divisions, le temps ne sera pas chronométré en 3^{ème} période lorsqu'il y aura un écart de cinq (5) buts entre les deux équipes. Cependant, le temps redeviendra chronométré si l'écart est ramené à quatre (4) buts. À la fin de la deuxième période et par la suite, s'il y a un écart de sept (7) buts la partie sera arrêtée.

La période de réchauffement sera de cinq (5) minutes. Les deux équipes doivent être prêtes à sauter sur la glace dès que la partie précédente se termine puisque c'est à ce moment que le temps de la période de réchauffement débute.

Notes importante :

Dans toutes les catégories, la surface glacée sera refaite après chaque deux périodes jouées.

4- TEMPS SUPPLÉMENTAIRE :

Le règlement # 9.7 de Hockey Québec s'applique.

5- CARTABLE DE VÉRIFICATION : (CARTABLE D'ÉQUIPE)

Toutes les équipes doivent fournir les documents de vérification nécessaires au registraire du tournoi avant leur première partie.

Absence de règlements particuliers

Dans les cas non prévus au présent règlement, ce sont les règlements de Hockey Québec qui s'appliquent. Advenant un litige non prévu au présent règlement, ce sera le Comité de discipline de Hockey Bas St-Laurent qui prendra la décision.

6- POLITIQUE LORS DE TEMPÊTE – VERGLAS OU AUTRES :

- Si une des deux (2) équipes se présente et que l'autre ne se présente pas, l'équipe qui s'est présentée est déclarée gagnante.
- Si aucune des deux (2) équipes ne se présente, tirage au sort pour déterminer.

À TOUTES LES ÉQUIPES

LR/rc
2010-01-04